



TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR, DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITE/NOTE QUINZO »

5 JUILLET : REUNION DGPE-FNEC SUR LA REGLEMENTATION OP

La FNEC avait sollicité ce rendez-vous avec le ministère de l'agriculture pour évoquer le sujet de l'adaptation des conditions de reconnaissance des OP « produits laitiers ». En effet, certaines OP caprines souhaitent être protégées par la dérogation au droit de la concurrence aussi pour la négociation des conditions de vente des fromages en blanc ou caillé pour le compte des producteurs. Or la réglementation européenne qui encadre les conditions de reconnaissance est beaucoup plus contraignante que pour les OP « lait cru ». Ainsi, ce 1^{er} rendez-vous a permis de faire l'état des lieux et identifier quelques pistes à creuser.

7 JUILLET : REUNION DE PREPARATION DE CAPRI TV

Capr'Inov se prépare pour une édition en présentiel les 24 et 25 novembre 2021. Dans le cadre de cette nouvelle édition, les tables rondes Capr'iTV auront lieu cette fois sur un plateau TV. Nous avons donc avec les partenaires de la filière et l'équipe de Capr'Inov travaillé sur le programme de tables rondes qui sera proposé durant les 2 jours. Ainsi, 14 sujets ont été identifiés avec les intervenants à solliciter. Plus d'infos prochainement !

Pour plus d'infos → www.caprinov.fr

7 JUILLET : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FACE NETWORK

Après le point habituel sur les actualités (nouveaux membres, etc), le bilan a été fait des actions récentes de FACE sur le site internet (<https://www.discoverfarmhousecheese.eu>). La suite du projet FACE in itinere a été présentée et a été validé le principe de déposer un projet dans le cadre d'Erasmus+ au prochain appel à projets. Ont ensuite été validées les actions de lobbying à mener sur le Nutriscore (demande de dérogation européenne pour les produits fermiers et artisanaux), et autres dossiers en cours. Enfin, un temps a été dédié à la préparation de l'AG de FACE prévue les 16 et 17 septembre à Bra (Italie), avec toutes les incertitudes qui pèsent sur la situation sanitaire et les conditions de voyage et de rassemblement qui seront en vigueur à ce moment-là.

15 JUILLET : REUNION OPCR SUR L'ACCORD CADRE

Dans sa mission d'accompagnement des OP caprines dans la mise en place de la contractualisation, la FNEC travaille en étroite collaboration avec les OP caprines adhérentes pour la rédaction de l'accord cadre à proposer aux laiteries. Cette semaine, c'est auprès de l'OPCR, l'Organisation de Producteurs de Lait de Chèvre du Rouergue qui rassemble les producteurs livrant à Lactalis à Rodez que la FNEC a travaillé. Une réunion le matin entre producteurs de l'OP a permis d'avancer sur le projet d'accord-cadre avant de se réunir avec la laiterie pour évoquer les premières propositions sur les principales clauses (volumes, prix, relations OP-entreprise), avant de finaliser dans les semaines à venir le projet d'accord cadre et formaliser l'envoi officiel à la laiterie, en conformité à la loi Egalim.

Destinataires : CA FNEC, structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

Equipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, CNE, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers.

Note Quinzo

Semaines 27 et 28

Du 5 au 16 juillet 2021

16 JUILLET : GT FNEC SUR LES INDICATEURS INTERBEV

Suite aux échanges sur ce sujet qui avaient eu lieu à la section caprine Interbev du 29 juin dernier, a été lancée une consultation écrite auprès des fédérations de la section pour connaître leur position. La FNEC a donc réuni un GT en visio pour échanger et valider la réponse à donner concernant l'accord de publication des indicateurs de coût de production du chevreau. Il en ressort que des précisions doivent être apportées sur la méthodologie de calcul de chaque poste de charges pour le chevreau naissant et le chevreau gras, ainsi qu'étoffer la base de données pour coller au mieux à la réalité. Les indicateurs doivent pouvoir aussi concerner les cas des chevreaux ramassés à 10-15j, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Enfin, ces indicateurs devraient servir logiquement à appliquer l'esprit de la loi Egalim aussi dans la filière chevreau, en tenant compte des coûts de production dès le maillon naisseur. A suivre à la prochaine section caprine prévue en septembre.

AGENDA

FERMETURE ESTIVALE

La FNEC sera fermée
du 9 au 13 août.
Bel été à tous !

CONTACTEZ-NOUS

Sophie Espinosa, directrice
sespino@fnec.fr – 01 49 70 71 96

Estelle Boullu, chargée de mission
eboullu@fnec.fr – 01 49 70 74 33